

LE CHEVAL DE TRAIT ARDENNAIS : ÉVOLUTION D'UNE RACE

Paul-Pierre PASTORET* - Francis TINCHI**

* *Membre du Comité historique et scientifique de la Société royale Le Cheval de trait ardennais. Département d'Immunologie-Vaccinologie, Faculté de Médecine vétérinaire, B43bis, Université de Liège, boulevard de Colonster 20, B-4000 Liège - Sart Tilman (Belgique).*

** *Membre du Comité historique et scientifique de la Société royale Le Cheval de trait ardennais. Musées provinciaux luxembourgeois, Fourneau Saint-Michel, B-6670 Saint-Hubert (Belgique).*

Introduction

Le cheval de trait ardennais et le cheval de trait belge ou brabançon sont les deux races de chevaux de trait sélectionnées et élevées en Belgique. Les deux races étaient confondues au départ ; leur sélection s'est opérée à partir d'une population commune et la race ardennaise n'a eu droit qu'en 1935 à une reconnaissance officielle. La création de la Société royale du cheval de trait ardennais a permis à ce rameau du cheval de trait belge d'être individualisé et de se différencier de sa race sœur, grâce à une sélection particulière qui a contribué à façonner un cheval plus râblé, alliant des formes extrêmement harmonieuses à une grande intelligence.

Une attention particulière semble en effet avoir été portée sur les aptitudes caractérielles de la race : ce cheval est tenace et volontaire tout en étant d'une profonde douceur. Les qualités requises ont cependant évolué en fonction des diverses utilisations auxquelles l'homme l'a soumis ; du temps de Napoléon, c'était l'endurance ; actuellement c'est l'intelligence et la docilité qui priment.

Enfin, la création de cette race, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été extrêmement rapide et son apogée très fugace, car sa sélection a presque immédiatement précédé la mécanisation agricole qui allait provoquer son déclin. Cette création montre qu'une sélection rigoureusement organisée permet très rapidement d'obtenir, à partir d'une population initiale de chevaux fort hétérogène, une amélioration spectaculaire. L'histoire du cheval de trait ardennais éclaire ce qui a dû se produire plus lentement, dans des temps recules, lorsque les méthodes de sélection étaient encore empiriques.

Sources historiques

Les premières publications concernant l'histoire du cheval ardennais émanent essentiellement de praticiens de l'élevage, souvent excellents techniciens, amoureux de la race, mais dépourvus des outils nécessaires à une réelle analyse historique. L'histoire a été reconstituée par Francis Tinchy qui a publié une monographie à ce sujet (1987). Comme il le relate, la diversité de la

documentation et son atomisation entre un grand nombre d'organismes officiels existants, disparus ou en voie de l'être, rend la tâche de l'historien particulièrement ardue.

Les archives commencent à être regroupées. Parmi les documents indispensables figurent ceux de la Société du cheval de trait belge à Bruxelles, ceux de la Société royale du cheval de trait ardennais à Marloie, ceux du Ministère de l'Agriculture, du gouvernement provincial du Luxembourg et des comices agricoles. En 1992, la Société royale du cheval de trait ardennais, après la création de la Maison du cheval de trait ardennais au Fourneau Saint-Michel, décidait de concentrer les documents disponibles au centre de référence des musées provinciaux luxembourgeois, créant ainsi un centre de documentation unique, indispensable outil du chercheur. Il n'en reste pas moins vrai que de nombreux documents, souvent très intéressants, mais non répertoriés se trouvent entre des mains privées et que, comme le cheval de trait ardennais a été, à une certaine époque, l'objet d'un véritable enjeu économique, certaines pratiques ne sont jamais mentionnées.

Enfin, la récente création de la Commission scientifique de la Société royale du cheval de trait ardennais permettra de soutenir, d'orienter et de regrouper les efforts.

Breve histoire de la race du cheval de trait ardennais

L'histoire du cheval de trait ardennais est exemplaire car elle illustre bien les événements et les conflits, pour tout dire les avatars qui accompagnent la création de toute race avant et après l'application de mesures officielles. Elle retrace l'évolution de la race en fonction des besoins du marché. De cheval de cavalerie, le cheval ardennais est devenu cheval de trait pour l'armée, puis cheval agricole, puis cheval forestier et entame actuellement une carrière de cheval de loisirs.

D'après Tinchy (1987), les premières mentions du cheval des Ardennes apparaissent à l'époque gallo-romaine ; dès ce moment, il s'avère que le "cheval des Belges" recèle des qualités exceptionnelles. C'est le cheval ardennais qui aurait accompagné Godefroid de Bouillon dans sa croisade jusqu'à Jérusalem. Les écrits de Messire René de Maricourt (XVII^e siècle), cités par Tinchy, attestent de l'ancienneté du cheval des Ardennes :

de tous pays il sort des chevaulx: qui sont bons coureurs et propres a la chasse; mais les meilleurs et les plus communs pour courre dans les castes, campagnes et bois et pour courre et servir partout se sont !es chevaulx d'Ardaine et d'Annemark.

Nous possédons cependant peu de renseignements sur la race avant le début du XIX^e siècle. L'endurance proverbiale du cheval ardennais va faire merveille pendant la campagne napoléonienne de Russie ; chevaux ardennais et bretons, ne se nourrissant souvent que du chaume des toitures, revinrent en partie au pays, alors que les chevaux d'autres origines périrent en cours de route.

Il est vrai qu'à ce temps, les chevaux étaient régulièrement réquisitionnés pour les armées et la première grande vocation du cheval ardennais est militaire. Il avait cependant ses limites, clairement mises en évidence au cours de la bataille de Waterloo, où les charges des chevaux anglais, plus rapides, ont supplanté celles plus lentes des chevaux ardennais. Après le grand conflit, de 1823 à 1830, le gouvernement hollandais qui songe à la remonte de sa cavalerie prend

des mesures pour enrayer la ruine totale de l'élevage de la race ardennaise, mise à mal par les ponctions répétées qu'ont entraînées les guerres napoléoniennes. Les moyens employés ne sont pas des meilleurs ; des croisements sont pratiqués sur une vaste échelle, notamment au départ du haras d'étalons de Bonnevoie dans l'actuel Grand-duché de Luxembourg, établissement qui sera transféré à Walferdange en 1826, à Tervueren en 1839, à Gembloux en 1850 et liquidé en 1865. Malgré cette politique quelque peu désastreuse, le fonds indigène de la race subsiste encore. A l'époque, c'est toujours le cheval de guerre que l'on recherche dans l'ardennais qui, comme mentionne précédemment, manque cependant de vitesse.

De ce fait, entre 1830 et 1840, l'élevage indigène est en plein marasme et l'armée réclame des crédits pour acquérir des chevaux d'armes à l'étranger. Cette situation inquiète les milieux politiques et le ministre luxembourgeois Nothomb en particulier, qui s'insurge contre l'attirance exercée par les chevaux anglais. L'élevage indigène redémarre en 1840. Le 17 janvier 1841, à l'initiative de Sohier, conseiller provincial, la "Société d'encouragement pour l'amélioration de la race des chevaux dans le Luxembourg belge" est créée à Saint-Hubert ; elle sera l'ébauche de la future Société Royale du cheval de trait ardennais.

Les améliorations souhaitées pour la race sont résumées dans un rapport remis par le professeur Seraphin Verheyen (1806-1864), de l'Ecole de Médecine vétérinaire de Cureghem, Inspecteur de l'Armée, à l'issue de l'exposition de 1848 :

Comme cheval de selle, nous croyons que cette race n'est plus ce qu'elle était autrefois. En 1815, le pays se trouvait épuisé, ainsi que le reste de l'Europe ; l'industrie privée se vit abandonnée à elle-même, et la mosaïque bizarre qu'offrait le haras de Walferdange n'était plus de nature à rendre au cheval de selle Ardennais son antique mérite, sa vieille réputation. Deux motifs l'ont fait exclure de la remonte de la cavalerie :

1 ° le manque de taille, les plus aptes au service de la cavalerie légère sont de plusieurs centimètres au-dessous de la limite fixée par les règlements ;

2° la pesanteur de l'avant-main : aujourd'hui que, les principes de l'équitation tendant à équilibrer l'avant-main et l'arrière-main, le cavalier avec sa charge ne doit plus peser sur les épaules du cheval, il faut que l'encolure présente un bras de levier plus allongé, afin que l'on puisse ramener et soutenir la tête.

La ligne de gravitation de la tête et de l'encolure ne doit plus tomber en avant de la base de sustentation représentée par les membres antérieurs ; tout cheval monté dont le centre de gravité ne tombe pas en arrière du garrot ne rendra, utilisé à la selle, que de très mauvais services.

Voilà le défaut que présentent généralement les chevaux de la race ardennaise légère, ayant la taille voulue. Ce défaut les rend moins maniables, et dans le combat d'homme à homme, dans la rencontre d'une mêlée, la vie du cavalier se trouve par-là plus exposée.

Longtemps, la question du choix du mode d'amélioration de la race a été posée : fallait-il pratiquer des croisements, c'est-à-dire élaborer une race nouvelle par l'apport d'autres races existantes, ou travailler par sélection à partir de la réserve d'animaux disponibles dans la région ? Des essais d'amélioration par croisement avaient déjà eu lieu auparavant, mais étaient

restés sans lendemain. C'est ainsi qu'un règlement du 17 mai 1781 porte sur l'amélioration de la race chevaline au Duché de Luxembourg ; il stipule (traduction de l'allemand) :

Il est défendu aux communes et aux particuliers de mettre un ou plusieurs étalons avec les juments du village dans les pâturages communs. Les plus beaux étalons importés de l'étranger sont primés. Ces étalons doivent couvrir au moins 20 juments chaque année pendant deux ans. L'expertise a lieu le 15 février à Luxembourg pour la partie allemande du pays, à Bastogne pour la partie wallonne. Les plus beaux poulains seront également primés. Les juments couvertes par les étalons expertisés sont exemptées de l'impôt sur le bétail.

Ce règlement est resté lettre morte et fut abrogé le 29 avril 1789. Après de longues discussions, le choix s'est orienté vers la sélection, qui prend un tournant décisif en 1875 sous l'impulsion de scientifiques de l'époque, comme François Gérard (1812-1893), professeur d'extérieur et de zootechnie à l'École de Médecine vétérinaire de Cureghem, et auteur d'une publication intitulée : *Nos chevaux, zootechnie générale, hippologie et hippotechnie à l'usage des amateurs et éleveurs*. Cependant, le fait de l'existence dans notre pays, au départ du processus de sélection du cheval ardennais, d'un Stud-Book unique a certainement contribué à entretenir la confusion entre les deux ou trois rameaux du cheval de trait belge, dont l'ardennais, en autorisant le croisement des sujets ardennais avec les spécimens plus lourds du Nord du pays.

La création du Stud-Book belge des chevaux de trait, sous l'impulsion d'Adolphe Reul (1849-1907), professeur à l'École vétérinaire de Cureghem, ne date cependant que de 1886. Adolphe Reul était membre de la Société des éleveurs belges et de son comité exécutif ; il assura à ce titre la publication des trois premiers volumes du Stud-Book (1887, 1888, 1889).

Un important travail consacré au cheval brabançon, ce "colosse de l'espèce chevaline", avait préparé les esprits. Il était intitulé : *Etude spéciale du cheval brabançon. Examen des moyens propres à améliorer cette race par voie de sélection*. Il avait été publié dans la revue *Annales de Médecine vétérinaire* (REUL, 1885).

En 1886, la même revue publie un compte rendu des travaux relatifs à l'organisation d'un Stud-Book belge des chevaux de trait. Le centenaire de la création de celui-ci a été commémoré en 1986, à l'occasion de la semaine internationale de l'Agriculture (HANSET, 1986). Les deux branches des chevaux de trait belges, le cheval de trait belge ou brabançon et le cheval de trait ardennais, n'ont été que plus tardivement dissociées.

Avec opiniâtreté, la presse spécialisée nationale va cependant s'efforcer de nier l'originalité de la race ardennaise, que les étrangers se plaisent pourtant à trouver remarquable par sa régularité de reproduction, et ce, au profit d'une conception d'unité de la race chevaline belge.

En vue d'adapter ses produits aux impératifs de l'agriculture moderne, l'éleveur de chevaux ardennais a fourni des efforts considérables à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e en matière de sélection vers le type que nous connaissons actuellement. Les transformations spectaculaires subies par la race ardennaise en vue de l'amener à un type de trait moyen ont entraîné l'extinction complète des représentants du type primitif. Les derniers sujets de ce type, fortement métissés, ont disparu au cours des deux dernières décennies du siècle précédent (TINCHI, 1987).

Pour beaucoup, cette extinction marquait la fin de l'ancienne race ardennaise au profit de l'émergence du "cheval belge de petit format" que certains désignaient même comme le petit brabançon. La race des chevaux ardennais allait cependant avoir ses farouches défenseurs. Parmi eux, signalons Louis Rulot, inspecteur vétérinaire à Rochefort et promoteur, en 1952, de la Société des éleveurs du cheval ardennais. Celle-ci allait devenir la Société Royale du cheval de trait ardennais, héritière elle-même de la Société d'encouragement pour l'amélioration de la race des chevaux dans le Luxembourg belge, de 1841.

Un nouveau marché va se créer et des éleveurs vont se convertir en marchands qui, de locaux, deviendront vite internationaux. La maison Matthieu de Foy-lez-Bastogne est exemplaire à cet égard ; cette écurie se taillera la part du lion jusqu'en 1914.

Les préparatifs de guerre entre la France et l'Allemagne se précisent et la demande flambe. Les écuries belges sont à nouveau écumées par les marchands allemands qui n'hésitent pas à installer leurs démarcheurs en pleines zones de reproduction.

Devant le risque de généralisation du conflit, la Belgique s'arme également, entraînant une nouvelle demande de chevaux ardennais, toujours cheval d'armée, mais qui quitte la cavalerie et devient cheval de trait demi-lourd pour tirer les pièces d'artillerie. Concomitamment, les progrès techniques spectaculaires modifient la demande ; l'agriculture se modernise, abandonne les bœufs et demande des chevaux de trait plus lourds, ce qui suscitera une nouvelle orientation dans la sélection de la race qui s'institutionnalise. En même temps, on passe de la satisfaction du marché intérieur à l'exportation en masse.

La confusion entre les deux rameaux du cheval de trait belge est si manifestement entretenue que, le 17 février 1909, figure à l'ordre du jour de l'Assemblée statutaire de la Société "Le cheval de trait belge" le point suivant : la question des ardennais et le monopole ardennais. Il s'agit de savoir s'il faut ouvrir les concours d'ardennais à tous les petits chevaux belges ou réserver les ardennais à la région ardennaise seule qui comprend : la province de Luxembourg, le canton de Stavelot (Liège), le canton de Gedinne, Beauraing et Couvin (Namur), le canton de Beaumont et Chimay (Hainaut).

À la suite de ces discussions, la catégorie ardennaise est supprimée au grand concours de Bruxelles. En réaction à cette décision, le Conseil provincial du Luxembourg décide que la subvention accordée par la Province dans l'organisation de la manifestation ne sera liquidée qu'à la condition du rétablissement de la catégorie.

En 1911, Mr. Braffort, Président de la Société provinciale d'agriculture, tout en dénonçant l'utilisation malhonnête des documents d'origine délivrés par le Stud-Book en vue de ravir la clientèle étrangère aux ardennais, propose d'organiser, en réaction à l'attitude négative de la Société du cheval de trait belge, un grand concours en province de Luxembourg, où les acheteurs étrangers pourront juger de la valeur des produits dans leur terre d'origine. Le roi Albert I^{er}, désireux de faire coïncider l'évènement avec sa joyeuse entrée à Arlon en 1914, en demande la postposition. L'invasion allemande empêchera ce projet de se concrétiser.

À l'issue du conflit, le 8 septembre 1919, Mr. Braffort recommande la création d'un Stud-Book ardennais afin d'éviter que les produits étrangers issus de la démobilisation (anglais et canadiens surtout) ne profitent d'une garantie ardennaise abusive.

En 1924, intervient un évènement important : la publication du règlement du Stud-Book de la race ardennaise française et, au concours de Paris, la race ardennaise fait l'objet de deux divisions :

- la race ardennaise de petite taille ;
- la race de trait du Nord et ardennais de grande taille.

En 1926, la Société des éleveurs du cheval ardennais est fondée à Libramont par plus de 200 éleveurs luxembourgeois. Ultérieurement, elle deviendra la Société royale du cheval de trait ardennais. L'organisme créé doit être le coordinateur des efforts dans l'élevage rationnel du cheval ardennais. Il ne s'agit pas de faire revivre le passé, ni de faire renaître l'ancien type ardennais de ses cendres, mais bien d'améliorer le matériel d'élevage autochtone.

Le 8 mai 1927 se situe le premier concours annuel du cheval de trait ardennais à Libramont et 1935 voit le rétablissement de la catégorie ardennaise au grand concours national de Bruxelles.

La querelle entre le cheval de trait belge et le cheval ardennais trouve son épilogue le 26 février 1987 ; le Stud-Book national du cheval de trait belge est scindé et la Société royale du cheval de trait ardennais se voit confier le Stud-Book de l'ardennais sur ses régions d'élevage traditionnelles, puis, dans un second temps, sur l'ensemble du territoire belge. Ce mouvement devrait préfigurer la création d'un Stud-Book unique regroupant les chevaux ardennais de France, du Grand-duché de Luxembourg et de Belgique, afin de concentrer les efforts et d'augmenter les chances de survie de la race.

Conclusions

C'est donc au début du ^{xx}e siècle, que le type de la race s'affirme et l'ardennais devient de plus en plus conforme à cette description extraite de l'album de la Société du cheval de trait belge :

La taille de l'Ardennais est de 1,48 à 1,58 m ; ses formes sont ramassées et trapues, la tête bien modelée, l'encolure courte, le garrot charnu, le dos court, la croupe légèrement inclinée, la queue attachée haut, les membres robustes, les articulations relativement sèches, les extrémités garnies de poils et terminées par des sabots de fer. Son tempérament est vif, son endurance extrême. Il est le plus rustique et le plus résistant des chevaux.

Actuellement, le cheval de trait ardennais est encore extrêmement apprécié par les entreprises de débardage et affirme sa vocation de cheval de loisir. L'heure est à nouveau à l'adaptation et à la transformation.

Des associations veillent à promouvoir son utilisation en attelage ; la jument ardennaise sert également de mère porteuse pour d'autres races. Dans cette dernière vocation, le tempérament calme et doux de la jument ardennaise fait merveille car elle éduque le poulain, inculquant ainsi la docilité à des su jets de races réputées nerveuses.

Malheureusement, tous ces efforts sont dispersés et devraient être regroupés pour donner plus de chance à l'avenir de la race ardennaise.

Références

GERARD F., Nos chevaux, zootechnie générale, hippologie et hippotechnie à l'usage des amateurs et des éleveurs.

HANSET R., L'élevage et la sélection, dans PASTORET P.-P. - MEES G. - MAMMERICKX M., éd., De l'Art à la Science, 150 ans de Médecine vétérinaire à Cureghem - 1836-1986, Bruxelles, Editions des Annales de Médecine vétérinaire, 1986, pp. 511-519.

Le cheval de trait en Belgique. 100 ans en photos. Ouvrage réalisé sous l'égide de la Société Royale "Le cheval de trait belge", Bruxelles, 1986.

LONCEY H.V., DE- Les races de chevaux de trait (France - Belgique - Angleterre), dans Journal des éleveurs, Paris, 1886.

MAMMERICKX M., Histoire de la Médecine vétérinaire belge, édité par l'auteur, Bruxelles, 1967.

MAVRE M., Chevaux de trait d'hier et d'aujourd'hui, Paris, Lavauzelle, 1988.

PANIER C., Entre les foins et la moisson, Marloie, Société Royale "Le cheval de trait ardennais", 1984.

REUL A., Etude spéciale du cheval brabançon : Examen des moyens propres à améliorer cette race par voie de sélection, dans Ann. Méd. Vét., 1885, pp. 121-133, 179-195, 235-250, 299-312.

TINCHI F., Petite histoire du cheval de trait ardennais, 1987 (Les notes du Fourneau Saint-Michel et du Musée de la vie rurale en Wallonie).